***MODELE D'ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL NO 7***

**FIXATION DE LA TAXE DE BASE SERVANT A FINANCER LE TRAITEMENT DES DECHETS**

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le règlement sur la gestion des déchets, du ...., ainsi que l'arrêté de sanction du Conseil d'Etat, du …;

vu le budget 20.. du chapitre 73;

arrête:

**Pour les personnes physiques**

*Variante 1*

**Article premier**   La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques est de Fr. ...... par an et par habitant.

*Variante 2*

**Article premier**   La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques est de Fr. ...... par an et par unité de ménage d'une personne (taxe de base prélevée sur les ménages).

*Variante 3*

**Article premier**   1La taxe de base servant à financer le traitement des déchets due par les personnes physiques est de Fr. ...... par an et par logement (taxe de base prélevée par logement).

2Cette taxe sera prélevée auprès des propriétaires fonciers.

**Pour les entreprises**

*Variante 1*

**Art. 2**La taxe de déchets due par les établissements, commerces et entreprises, est de Fr. ...... par an et par entreprise.

*Variante 2*

**Art. 2**La taxe de déchets due par les établissements, commerces et entreprises est la suivante:

Forfait de Fr. ...... pour les petites entreprises, celles utilisant exclusivement les sacs officiels pour conditionner les déchets urbains ou - sous variante - celles employant entre 1 et 5 personnes;

Forfait de Fr. ...... pour les entreprises moyennes, soit les entreprises employant entre 10 et 20 personnes;

Forfait de Fr. ...... pour les grandes entreprises, soit les entreprises employant plus de 20 personnes.

*Variante 3*

**Art. 2**La taxe de déchets due par les établissements, commerces et entreprises est la suivante:

Catégorie A, regroupant les sortes d'entreprises ci-après (petites entreprises): ........................................

Un montant forfaitaire de Fr. ...... par an (sous-variante: Fr. ...... par employé).

Catégorie B, regroupant les sortes d'entreprises ci-après (entreprises moyennes ou grandes): ........................................

Un montant forfaitaire de Fr. ...... par an (sous-variante: Fr. ...... par employé).

Etc., etc....

**Art. 3**   Le présent arrêté, qui entre en vigueur au 1er janvier ...., sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

............, le

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL